

2D-DOC



Date de facture 02/01/2026
N° de facture 11019420340126

Remise à Zéro 01/02/2026
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.62430396
N° de ligne 06 19 74 61 61

M DE SA PINHEIRO BRUNO
 39 RUE DE BOURGOGNE
 51350 CORMONTREUIL

Bonjour, voici votre facture du 2 janvier 2026

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 14 janvier 2026		26,99
Vos services fournis par votre opérateur	22,49	26,99
Vos abonnements, forfaits et options	14,16	16,99
Vos communications (du 02/12 au 01/01)	0,00	0,00
Vos autres services et produits	8,33	10,00
Montant de la facture soumis à TVA	22,49	26,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		4,50
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		22,49

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150RUQDA18



Utilisateur de la ligne	Numéro de la ligne	Annexe de la facture		%TVA	€ HT	€ TTC(*)
BRUNO DE SA PINHEIRO	06 19 74 61 61	11019420340126				
Vos services fournis par votre opérateur					22,49	26,99
Vos abonnements, forfaits et options						16,99
Pour le mois à venir (du 02/01 au 01/02)						
· Forfait 150Go 5G Sim seule				20,00	29,16	34,99
· Remise Forfait				20,00	-8,33	-10,00
· Economie B.iG				20,00	-6,67	-8,00
· Solutions Sécurité Smartphone avec Norton						inclus
Vos communications (du 02/12 au 01/01)						0,00
décomptées de vos forfaits						
· 14:11:50 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24						
· 10 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24						
· 51 Go 356 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal						
Vos autres services et produits (du 02/12 au 01/01)						10,00
· Frais de rejet de prélèvement (du 16/12 au 16/12)				20,00	8,33	10,00
Total pour cette ligne						26,99

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Utilisateur de la ligne
BRUNO DE SA PINHEIRO
Numéro de ligne
06 19 74 61 61



Détail de votre facture du 2 janvier 2026

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
01/12	280 Oct	France	0,000
02/12	828 Mo 413	France	0,000
03/12	556 Mo 760	France	0,000
04/12	948 Mo 513	France	0,000
05/12	962 Mo 147	France	0,000
06/12	1 Go 651	France	0,000
07/12	179 Mo 694	France	0,000
08/12	1 Go 748	France	0,000
09/12	839 Mo 148	France	0,000
10/12	1 Go 223	France	0,000
11/12	2 Go 093	France	0,000
12/12	1 Go 297	France	0,000
13/12	1 Go 081	France	0,000
14/12	555 Mo 112	France	0,000
15/12	1018 Mo 957	France	0,000
16/12	656 Mo 457	France	0,000
17/12	2 Go 402	France	0,000
18/12	225 Mo 542	France	0,000
19/12	230 Mo 993	France	0,000
20/12	694 Mo 676	France	0,000
21/12	716 Mo 967	France	0,000
22/12	948 Mo 044	France	0,000
23/12	414 Mo	France	0,000
24/12	795 Mo 026	France	0,000
25/12	872 Mo 104	France	0,000
26/12	1 Go 263	France	0,000
27/12	1 Go 844	France	0,000
28/12	988 Mo 955	France	0,000
29/12	4 Go 923	France	0,000
30/12	3 Go 299	France	0,000
31/12	7 Go 371	France	0,000
01/01	9 Go 021	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
3	Vos autres services de tiers (**)	3,49
	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1 Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ? Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguetelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguetelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.